

L'article 89 A du code général des impôts précise que les déclarations mentionnées aux articles 87, 87-0-A, 88, 240 et 241 du même code sont transmises par le déclarant à l'administration fiscale selon un procédé informatique. Depuis janvier 2023, l'accès aux services « Tiers déclarants » se fait depuis votre Espace professionnel sécurisé sur <i>impots.gouv.fr</i> . Si vous déposez un fichier (procédure EDI), il doit être compressé et chiffré.	Identification de l'Établissement Déclarant										Nom ou raison sociale									
	Prénom et complément de nom																			
	Complément d'adresse																			
	N°				BT/Q		Type et nom de la voie													
	Code postal				Commune, CEDEX															
	Date de clôture de l'exercice (JJ/MM) (sociétés soumises à l'IS)		/		Code Commune				N° SIRET				Code APE							

Établissement déposant la déclaration de résultats												Réserve à l'administration							
Nom ou raison sociale												Date de dépôt (JJ/MM/AAAA) :							
N°		BTQ		Voie															
Code postal				Commune															
Numéro SIRET																			

Personne à contacter dans l'entreprise :				NOM :				Prénom :			
Tél.				Courriel				@			

**ASSUJETTISSEMENT AUX TAXES : taxe sur les salaires (TS), participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC), participation des employeurs à l'effort de construction agricole (PEEC Agricole)**

**Cochez les cases « oui » si vous êtes assujetti ou « non » si vous n'êtes pas assujetti**

<b>TS</b>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>					
				<b>PEEC et PEEC Agricole</b>				OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	
MONTANT BASE IMPOSABLE TAXE SUR LES SALAIRES										MONTANT DE LA TAXE DUE						
21A				21B				21C								
										Montant base imposable PEEC et PEEC Agricole						
Effectif au dernier jour de l'année																
Totaux des rémunérations cumulés pour l'ensemble des salariés. Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le verso du présent feuillet ainsi que celles portées sur les intercalaires. Pour le remplissage des rubriques ci-contre reportez vous à la notice 2460 NOT				18A				19A V1				20C				
				18B				19B V2				20D				
				18C				19C								

À....., le.....

Signature

1 – DÉCLARATION DES SALAIRES

2 – Date de naissance (JJ/MM/AAAA)												Dépt de naissance		Lieu de naissance	
3 – Nom de famille												4 Prénom		5 Nom d'usage	
6 – Adresse au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 ou dernière adresse connue															
Complément d'adresse (bât, étage)															
N°		B/T/Q												Voie	
Code postal				Commune						Bureau distributeur					
7 – N° d'inscription au répertoire (NIR)										8 – Chèques emploi service et PAJE					
9 Année entière		11 Départ définitif (D ou blanc)		12 Travail à l'étranger Ou frontalier				13 – 1ère période d'emploi (JJ/MM) du [ ][ ] au [ ][ ]				13 – 2ème période d'emploi (JJ/MM) du [ ][ ] au [ ][ ]			
14 – Code Insee des emplois		15 C I P D Z		16 – Nature de l'emploi et qualification				17 – Nature des indemnités (E ou I)							
<b>IMPÔTS : Rémunérations annuelles (avantage en nature inclus)</b>				19A – Avantages en nature V1 = valeur – N = Nature				20A – Sommes imputables sur plafond d'épargne retraite				21A – Taxe sur les salaires			
18A – Base brute fiscale				19B – Frais professionnels V2 = valeur – M = Modalités								21B – Base imposable 1 <sup>er</sup> taux majoré			
18B – Revenus d'activités nets imposables (sauf indemnités d'expatriation et d'impatriation)				19C – Participation au financement des services à la personne								21C – Base imposable 2 <sup>e</sup> taux majoré			
18C – Autres revenus nets imposables (sauf indemnités d'expatriation et d'impatriation)				19D – Sommes exonérées dédiées à l'épargne retraite				20C – Participation de l'employeur aux chèques vacances							
18D – Indemnités d'expatriation ou d'impatriation				19E – Montant brut exonéré des heures complémentaires et supplémentaires et des JRTT monétisées payées en 2023				20D – Retenue à la source				21E – Salarié rémunéré par plusieurs établissements			
A				V1		N		A				A			
B				V2		M		B				B			
C				C				C				C			
D				D		E		D				E			

2 – Date de naissance (JJ/MM/AAAA)												Dépt de naissance		Lieu de naissance	
3 – Nom de famille												4 Prénom		5 Nom d'usage	
6 – Adresse au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 ou dernière adresse connue															
Complément d'adresse (bât, étage)															
N°		B/T/Q												Voie	
Code postal				Commune						Bureau distributeur					
7 – N° d'inscription au répertoire (NIR)										8 – Chèques emploi service et PAJE					
9 Année entière		11 Départ définitif (D ou blanc)		12 Travail à l'étranger Ou frontalier				13 – 1ère période d'emploi (JJ/MM) du [ ][ ] au [ ][ ]				13 – 2ème période d'emploi (JJ/MM) du [ ][ ] au [ ][ ]			
14 – Code Insee des emplois		15 C I P D Z		16 – Nature de l'emploi et qualification				17 – Nature des indemnités (E ou I)							
<b>IMPÔTS : Rémunérations annuelles (avantage en nature inclus)</b>				19A – Avantages en nature V1 = valeur – N = Nature				20A – Sommes imputables sur plafond d'épargne retraite				21A – Taxe sur les salaires			
18A – Base brute fiscale				19B – Frais professionnels V2 = valeur – M = Modalités								21B – Base imposable 1 <sup>er</sup> taux majoré			
18B – Revenus d'activités nets imposables (sauf indemnités d'expatriation et d'impatriation)				19C – Participation au financement des services à la personne								21C – Base imposable 2 <sup>e</sup> taux majoré			
18C – Autres revenus nets imposables (sauf indemnités d'expatriation et d'impatriation)				19D – Sommes exonérées dédiées à l'épargne retraite				20C – Participation de l'employeur aux chèques vacances							
18D – Indemnités d'expatriation ou d'impatriation				19E – Montant brut exonéré des heures complémentaires et supplémentaires et des JRTT monétisées et payées en 2023				20D – Retenue à la source				21E – Salarié rémunéré par plusieurs établissements			
A				V1		N		A				A			
B				V2		M		B				B			
C				C				C				C			
D				D		E		D				E			